



Municipalité de Hatley

2100, Route 143, Hatley (Québec) J0B 4B0

Tél. : 819 838-5877 – Sans frais : 1 866 838-5877 – Fax : 819 838-4646

adm@municipalitehatley.com – www.municipalitehatley.com

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par le soussigné, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura assemblée régulière du Conseil, le **5 décembre 2022, à 19 h 00**, à l'hôtel de ville de Hatley, situé au 2100, route 143.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de Cathy Veilleux relativement à des dispositions du règlement de zonage 98-06. La dérogation demandée a pour but de permettre l'agrandissement d'un bâtiment accessoire à 4,2 mètres d'un milieu humide plutôt que 10 mètres, tel qu'exigé par l'article 4.17 du règlement.

Identification du site concerné : 2, rue des Hérons-Bleus, lot 4 665 496

HATLEY, CE 17^E JOUR DE NOVEMBRE 2022

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

André Martel, greffier-trésorier

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned Secretary-treasurer of the aforesaid municipality, that there will be a regular Council meeting on **December 5th, 2022 at 7:00 PM**, at the Hatley Town Hall, situated at 2100, Route 143.

During that meeting, Council will have to rule on the following minor derogation request:

Nature & effects: Minor derogation request from Cathy Veilleux concerning certain dispositions of the zoning By-Law no. 98-06. The minor derogation is requested in order to authorize the extension of an accessory building at 4,2 meters of a wetland rather than 10 meters as required by the article 4.17 of the By-Law.

Identification of the site: 2, rue des Hérons-Bleus, lot 4 665 496

HATLEY, THIS 17th OF NOVEMBER, 2022

Interested parties shall be heard by the Council concerning that application.

André Martel, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée André Martel, greffier-trésorier de la Municipalité de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil municipal de Hatley, le 17 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2022.

André Martel, greffier-trésorier
